



Miss Grenoble 2011 est Monteynardonne

Félicitations et grand coup de chapeau à Solène qui vient d'être élue Miss Grenoble 2011.

Solène est la fille d'Elisabeth et Jérôme Fernandes qui sont installés à Monteynard depuis 1995.

Solène est aujourd'hui étudiante à l'école d'infirmières de Grenoble

Sa mission consiste à représenter pendant un an la ville de Grenoble (et donc un peu Monteynard) à l'occasion d'événements divers (sportifs, culturels, etc.)

Nous souhaitons à Solène beaucoup de succès et de réussite dans cette expérience que nous espérons épanouissante et enrichissante.



Etat Civil

Mariages

Laurent PAROLA et Fabienne ARNAUD le 15/04/2011

Christophe PERRON et Cendrine MORVAN le 25/06/2011

Naissances



- **Maïwenn**, Camélia, Nolwenn **BON** né le 19 avril 2011 à Saint-Martin-d'Hères.
- **Fabian**, Georges **MARTINS** né le 8 juin 2011 à Echiroles

Bienvenue

Aux familles nouvellement installées :

- Lemaire Gilles/Vilain Johanna, chemin de la Cime
- Constantinides Margaret, chemin des Sources
- Roger Isabelle, chemin des Sources
- Allano Camille, impasse de l'Ecole
- Flament, impasse du Temple

Pour les inscriptions sur la liste électorale, se présenter en Mairie jusqu'au 31/12/2011.

Vos petites annonces en VRAC

- Vds ampli home cinéma FM rds Philips modèle HTR5500 prix : 75 €
Tél : 04.76.81.25.10
- Je propose mes services à la personne (installation alarme Télécom électricité) paiement par chèques emploi service. Contact : M. Pena au 04.76.81.25.10
- Vds maison à Monteynard, bon état. Prix : 115.000 €. Tél : 04.76.81.25.10
- Vds tondeuse à gazon électrique année 2010 en très bon état. Prix : 50 €. Tél : 06.26.98.09.19
- Vds penderie 3 portes très bon état, idéal pour buanderie ou autre local. Prix 50 €. Tél : 06.26.98.09.19
- Vds maison à Monteynard (Côte du Crozet) - 85 m² habitable équipée d'une cheminée avec garage + pièce attenante + buanderie sur 1300 m² de terrain. Vue imprenable sur lac et montagnes. Très bon état général. Prix : 275.000 €. Tél. : 06.26.98.09.19

BULLETIN
ÉDITÉ ET IMPRIMÉ
PAR LA MAIRIE
DE MONTEYNARD
RUE DES BLAIS
38770 MONTEYNARD
TÉL. 04 76 30 63 43

La Gazette de Monteynard

Les dates à retenir

9 juillet

Fête du village

30 juillet

Fête du lac de Monteynard

20 septembre

Passage à la T.N.T.

Dans ce numéro :

- **Délibérations et travaux**
- **Urbanisme**
- **Infos diverses**
- **Etat Civil**

N° 71 - Trimestriel
Avril - Mai
Juin 2011

Délibérations et travaux

Budgets primitifs 2011

Budget communal

Il s'équilibre à la somme de 795.000 € en section de fonctionnement et 483.000 € en section d'investissement (restes à réaliser de 2010 inclus).

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition.

Toutefois, pour prendre en compte le transfert de la fiscalité départementale, régionale et une part des frais de gestion auparavant perçus par l'Etat, les taux de référence pour 2011 peuvent se résumer ainsi :

Taxe d'habitation :

taux 2010 de la Commune et du Département majoré de 1.034, soit pour notre commune un taux de 11.85 % (4.36 % commune + 7.10 % Département + 0.39 % pour les frais de gestion qu'ont toujours payé les contribuables.

Taxe foncière pour le bâti :

taux 2010 de la Commune, soit 15.18 % (dont 80 % versée par EDF).

Taxe foncière pour le non bâti :

taux 2010 de la Commune majoré de 1.0485, soit 78.25%.

Contribution Foncière des Entreprises :

37.70 % (taux relais de la Commune de 2010, soit 30.57 % + taux 2009 du Département et de la Région et frais de gestion).

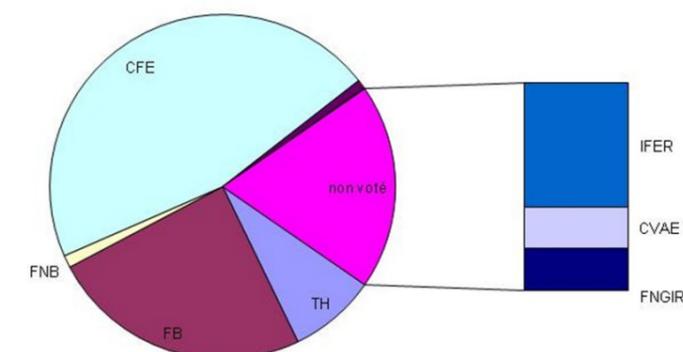
Recettes nouvelles non votées :

Produit des I.F.E.R

Produit des C.V.A.E.

Produit du FNGIR (Compensation de l'Etat)

| | Taux | Bases | Produit |
|---|--------|---------|----------------|
| TH (Taxe d'Habitation) | 11.85% | 379 000 | 44 912 |
| FB (Foncier Bâti) | 15.18% | 883 800 | 134 161 |
| FNB (Foncier Non Bâti) | 78.25% | 8 100 | 6 338 |
| CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) | 37.70% | 668 500 | 252 025 |
| Total taxes votées | | | 437 435 |
| Allocation compensatrices | | | 4 657 |
| Taxe additionnelle FNB | | | 477 |
| IFER (Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux) | | | 63 167 |
| CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises) | | | 20 566 |
| FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources) | | | 21 512 |
| Total taxes non votées | | | 110 379 |
| Total | | | 547 814 |





Voici les principaux investissements (TTC) votés

- 2^{ème} tranche de travaux pour la restauration des façades de l'église (honoraires architecte inclus) pour 179.500 € (ces travaux ont fait l'objet de demandes de subventions auprès de l'Etat, du Conseil Général et du sénateur Bernard Saugé)

- Travaux d'enfouissement de la ligne Haute Tension au Buya pour 13.000 €

- Provision pour travaux enfouissement réseaux EDF et Télécom dans la traversée du hameau des Blais (travaux à envisager avec la création du réseau de transit à la station d'épuration) pour 78.700 €.

Budget Eau et Assainissement

Il s'équilibre à la somme de 90.750 € en section de fonctionnement et 432.900 € en section d'investissement (restes à réaliser de 2010 inclus).

Les travaux de construction de la station et des réseaux sont terminés et réceptionnés.

Il reste près de 40.000 € de crédits disponibles que le Conseil Municipal décide de conserver pour poursuivre les réseaux de transit à créer.

Près de 16.000 € H.T sont affectés à des travaux visant à entretenir notre réseau : remplacement de 2 réducteurs de pression à la Ville et à la Côte du Crozet et à améliorer la gestion de notre ressource en eau par la pose de compteurs et d'un système informatique de suivi automatique des débits des sources communales.

Régie Municipale des Transports

Il s'équilibre à la somme de 21.900 € en section de fonctionnement et 10.070 € en section d'investissement.

La section d'investissement correspond aux crédits liés à l'amortissement du véhicule dont la durée a été fixée à 8 ans.

Le Conseil Général subventionne le service à raison de 50,86 € par jour pour l'école et 25,43 € pour le service de Notre-Dame-de-Commiers.

Modification du Plan d'Occupation des Sols

L'urbaniste choisi, suite à l'appel d'offres lancé en collaboration avec M. Rillard de la Direction Départementale des Territoires (ex DDE), est la S.A.R.L EPODE, domiciliée à Chambéry (73) pour un montant H.T. de 3.740 €.

Election des délégués pour les élections sénatoriales

Daniel ARNAUD est élu délégué titulaire et Jean-Claude André, Eric Fernandez et Jean-Louis SOZET sont élus suppléants.

Projet de travaux du Conseil Général sur la RD 529

Le Conseil Général envisage de réaliser en 2012 une cunette entre les Blais et la Ville pour récupérer les eaux de pluie et le Conseil Municipal accepte de s'associer à ces travaux pour procéder à l'enfouissement des réseaux secs (France Télécom).

Projet route forestière

Le Conseil Municipal accepte d'engager l'étude de réalisation d'une nouvelle piste forestière qui permettrait l'exploitation de la partie située au dessus des Jeannots et des Blais.

Cantine scolaire

Suite à un contrôle sanitaire de la cantine, la Municipalité doit condamner l'accès par la porte actuelle, installer un vestiaire permettant aux agents de se changer avant la prise de fonction et prévoir une formation spécifique à l'hygiène alimentaire au personnel.

L'ensemble de ces obligations sera rempli avant la prochaine rentrée scolaire de septembre.

Travaux sur l'évacuation du trop plein

Afin de préserver l'alimentation en eau potable du village, des travaux de remise en état de l'évacuation du trop plein ont été réalisés en urgence par la SARL Allouard.

Coût des travaux : 6.992 € H.T.

Renouvellement de contrat de travail

Le Contrat Unique d'Insertion (contrat aidé) dont bénéficie Mme Fauvaux est terminé depuis le 14 juin et ne peut pas faire l'objet d'un renouvellement.

Le Conseil Municipal décide de prolonger ce contrat (30 h par semaine) sur les fonds propres de la Commune jusqu'au 31 août 2011 pour renforcer et remplacer l'équipe technique pendant l'été.

Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

La station d'épuration est opérationnelle et permet à la municipalité la mise en place du S.P.A.N.C à compter de la facturation 2011.

Coût définitif des travaux (station, 1ère tranche de réseaux et maîtrise d'œuvre) : 698.514 € H.T.

subventions (56%) : 244.480 € du Conseil Général
(non perçus à ce jour)
150.033 € de l'Agence de l'Eau

Les abonnés soumis au S.P.A.N.C. ne paient plus la redevance assainissement mais seront soumis à contrôles périodiques de leur installation d'assainissement autonome.

Par ailleurs, le Conseil Municipal décide de remplacer les taxes de branchement aux réseaux eau et égout par la Participation pour le Raccordement à l'Égout public (P.R.E) à compter du 01/07/2011. Le recouvrement de cette participation fixée à 1.500 € H.T. dont le fait générateur est constitué par le permis de construire sera exigible à compter du raccordement effectué de la construction.

Urbanisme

Avis

- Avis favorable à M. Lionet Christophe, domicilié rue des Ripeaux, pour la construction d'une pergola.
- Avis favorable à M. Simion Jean-Michel pour la construction d'un auvent sur la façade Nord de la maison située chemin de la Cime et habitée par Mme Simion Jeanine.
- Avis favorable à M. Parola Laurent domicilié impasse du Rambaud pour la mise en place d'un abri de jardin.

Architecte-conseiller

Nous vous rappelons que l'architecte-conseiller tient une permanence en Mairie le 3^{ème} vendredi de chaque mois de 16 h à 18 h pour accompagner les personnes à compléter leurs déclarations de travaux et apporter aussi son avis sur les projets de construction neuve.

En raison des congés annuels, l'architecte n'assurera pas de permanence au mois de juillet et celle du mois d'août aura lieu le vendredi 26.

Pour le mois de septembre, elle aura lieu le 16.

Les rendez-vous sont pris par le secrétariat de Mairie.

Infos diverses

Fête du village

Elle aura lieu le samedi 9 juillet 2011 et sera organisée conjointement par l'Amicale Gymnique de Monteynard, le Sou des Ecoles et l'A.C.C.A. (société de chasse).

Au programme : concours de pétanque et jeux pour enfants l'après-midi et feu d'artifice et bal gratuit financés par la Municipalité le soir.

Nous vous attendons nombreux.

Fête du lac

La fête du lac de Monteynard aura lieu le 30 juillet 2011 avec feu d'artifice musical sur l'eau et concert à partir de 20 h aux jeux nautiques de Treffort.

Le bateau « la Mira » organise deux traversées à partir de Mayres-Savel pour assister à cette manifestation :

- une à 18 h permettant ainsi aux personnes de dîner ou pique-niquer sur place à Treffort

- l'autre à 20 h 30

La traversée est gratuite (financée par le syndicat du lac).

Inscriptions et renseignements au 04.76.30.63.43 ou par mail lac.de.monteynard@wanadoo.fr

Recensement militaire



Nous rappelons que les jeunes filles et garçons doivent se faire recenser le mois ou le trimestre qui suit leur 16ème anniversaire.

Se présenter en Mairie muni(e) du livret de famille

Arrêté sécheresse

Sont notamment interdits :

- Le remplissage des piscines de plus 5 m³ à usage privé sauf pour la première mise en eau
- Le lavage des véhicules hors des stations professionnelles et sauf pour les véhicules ayant une obligation réglementaire (véhicule sanitaire ou alimentaire ou technique)
- De 6 h à 20 h : l'arrosage des pelouses, des espaces verts publics et privés, des jardins d'agrément et des stades

Arrêté préfectoral relatif au brûlage des végétaux

Attention :

« le brûlage des végétaux est strictement interdit du 15 juillet au 30 septembre inclus. ».

Par civisme, penser aussi à prévenir vos voisins de toute intention de brûler pour éviter les nuisances liées aux effets de la fumée.

Télévision Numérique Terrestre (T.N.T.)

Le passage à la TNT est prévu le 20 septembre prochain pour la commune.

Des plaquettes d'information sont disponibles en Mairie.

Plus d'informations sur www.tousaunumerique.fr ou en appelant le 09.70.81.88.18.

